

Les insensés et le baptême

Auteur : Foucault, Michel

Présentation de la fiche

Coteb020_f0280

SourceBoite_020-8-chem | [sans titre]

LangueFrançais

TypeFicheLecture

RelationNumérisation d'un manuscrit original consultable à la BnF, département des Manuscrits, cote NAF 28730

Références éditoriales

Éditeuréquipe FFL (projet ANR *Fiches de lecture de Michel Foucault*) ; projet EMAN (Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle).

Droits

- Image : Avec l'autorisation des ayants droit de Michel Foucault. Tous droits réservés pour la réutilisation des images.
- Notice : équipe FFL ; projet EMAN (Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle). Licence Creative Commons Attribution - Partage à l'Identique 3.0 (CC BY-SA 3.0 FR).

Notice créée par [équipe FFL](#) Notice créée le 21/10/2020 Dernière modification le 04/05/2021

les insensés et le baptême (dict. des
cas de conscience) 280

Cas : Curé, curé de 1^{er} degré, a
baptisé un de ses paroissiens achèvement, qui
était en danger de mort, et qui lui a
raconté l'histoire de l'usage de la vie
ou qui est devenu l'un ou l'autre; l'acte
il faut?

Reponse : si un h. n'a jamais eu
aucune intention de vie, le curé a eu
raison de le baptiser; car on doit considérer
un h. en état de mort et un enfant qui veut
devenir...

si l'on est en l'usage de la vie avant que
d'être tombé sur la table, on qui est en
état de mort quand on tombe sur la table, on
ne peut pas considérer le désir d'être baptisé
le curé a encore dû le baptiser, quoique
opposition n'a qui tombe y apporte... 377/8

mais, l'acte a jamais témoigné le désir
de la vie qui est en l'usage de la
vie, Curé n'a pu le baptiser.

Il en est de même pour ceux qui

08: dormant.

Rejertu i st Thomas. S. Thom. 3. me
sum.

9. 66 a 12

Porbs Dick. du can de

conse. III. rr 377-8.

art. ~~max~~

Barlun

(+d. 1741)